



• PUBLIC VISÉ

- Personnel des établissements tertiaires, E.R.T., E.R.P., type O, U, J, M, W

• PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION (HANDICAP)

- Aptitude physique pour réaliser la formation.

• TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANTS L'ACTION DE FORMATION

- Code du travail (Art R4227-39 et R4227-28),
- Règlement E.R.P.,
- Règles A.P.S.A.D.,
- Code de la construction et de l'habitation.



DURÉE DE L'ACTION

- 2h00,
- 2 sessions sur 1/2 journée



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par le client



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 apprenants maximum

• OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable :
 - > D'utiliser un extincteur et donner l'alarme.
 - > Gérer l'alarme AGS,
 - > Connaître les principes de la mise en sécurité.

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

• MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.

• MOYENS TECHNIQUES

- Mettre à disposition du formateur un local de réaliser la partie pratique.

EUROFEU SERVICES S.A.S.

12 rue Albert Rémy 28250 Senonches - FRANCE
www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel



• MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.

• PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
 - > Les moyens d'alarme ,
 - > Le contenu du message d'alerte,
 - > Les principes généraux de prévention incendie ,
 - > Organisation de la sécurité.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
 - > Mise en œuvre d'un extincteur en toute sécurité,
 - > Manipulation sur simulateur par scénarios
 - > Visite partielle du site afin de présenter les moyens de secours,
- Evaluations des apprenants et Bilan de la formation.

• TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

Sur devis, nous consulter.

